



Saint-André

Informations importantes :

Date : dimanche 30 novembre 2025

Horaire d'ouverture au public : de 9h à 18h

Lieu : de la place de la porte Saint Michel à la place Châtelet

Date limite d'inscription : 17 octobre 2025

Données personnelles :

Nom ou Raison sociale :

Nom du responsable :

Cocher les cases correspondantes :

Association

Vente de produit alimentaire

Commerce

Vente de produit non alimentaire

Autres :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Stand :

Nous pouvons vous mettre à disposition 1 abri facile (tente blanche de 3m x 3m) par exposant. Vous pouvez compléter avec votre propre matériel.

Souhaitez-vous un abri facile de la ville ? Oui Non

Allez-vous ramener votre propre barnum ? Oui Non

Si oui, veuillez fournir un visuel et la fiche technique. Une attestation de bon montage sera à compléter et à nous remettre une fois votre installation terminée.

Si oui, précisez la dimension de votre matériel et du lestage :

Superficie totale de votre stand :

Réservation du matériel dans le stand :

1 Chaise 1 table (2m x 0.8m) Autres :

2 Chaises 2 tables

Besoin en électricité : Oui Non Si oui, précisez la puissance :

Descriptif de votre stand et des produits que vous allez mettre en vente :

Dans le cas d'une vente d'alcool, si vous n'avez pas d'autorisation de vente d'alcool sur le domaine public, merci de remplir le formulaire "demande de débit de boissons temporaire" ci-joint.

Stationnement :

Quelques jours avant la manifestation, vous recevrez par mail un macaron à imprimer et à apposer sur votre tableau de bord.

L'accès en véhicule sur la place des Epars sera autorisé le dimanche uniquement avant 9h pour le montage, et après 18h pour le démontage pour 1 véhicule par exposant. En dehors de ces moments, le stationnement place des Epars ne sera pas autorisé. Il vous sera proposé de stationner sur la Butte des Charbonniers.

Plaque d'immatriculation :

Règlementation :

Afin de valider votre inscription, nous avons besoin des pièces afférentes à votre activité commerciale, soit :

- Extrait de KBIS de moins de 3 mois,
- Copie du registre de commerce ou des métiers,
- Copie de la carte nationale d'identité,
- Copie de la carte de commerçant non sédentaire,
- Pour les commerces de bouche : attestation de la formation à l'hygiène alimentaire

Tarif Emplacement :

En attente de la délibération. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service événementiel.

Tarif Emplacement + Matériel de la Ville :

Stand entre 1 et 6ml = 30 €

Stand entre 6.1 et 10ml = 50 €

Stand entre 10.1 et 15ml = 70€

J'ai bien pris connaissance de ces informations

Signature :

Mentions obligatoires

Règlementation Générale sur la Protection des Données

·Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chartres.

·Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour la gestion du Salon du bien-être animal.

·Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

·L'accès à vos données personnelles est strictement limité au service événementiel, service Finances, Cabinet du Maire, Vie associative, Jeunesse et Sports, service communication de la Ville de Chartres et de Chartres métropole. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

·Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement, de limitation du traitement ou d'opposition de vos données. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr.

·La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service compétent Service événementiel par mail à l'adresse suivante : evenementiel@agglo-ville.chartres.fr

·Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr)